Vol. 3, No. 1
Juin 2026

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SUR LES SOCIETES ET LES CIVILISATIONS

Laboratoire d'Analyse et de Recherche
sur les Sociétés et civilisations
(LARSOC)

Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
01 BP V 18 Bouaké 01
revuecahiersdelarsoc@gmail.com

Les Cahiers du LARSOC, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

revuecahiersdelarsoc@gmail.com

https://revuecahiersdu.larsoc.net/

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041

https://sjifactor.com/passport.php?id=23917

SJIF 2025 = 5.168 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025)



Périodique : semestriel

Vol. 3, No. 1, 2026

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

SANGARÉ Souleymane
Histoire médiévale de l'Afrique occidentale
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité de rédaction

Rédacteur en Chef :

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Histoire médiévale de l'Europe occidentale
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef adjoint :

TRAORÉ Siaka
Histoire moderne et contemporaine
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction :

YAPI Fulgence Thierry
Histoire de l'Antiquité
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire adjoint de la rédaction :

YÉO Mitanhatcha
Archéologie
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Membres du Secrétariat de la rédaction

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
TRAORÉ Siaka
GNAMIEN Kouamé Moïse
YAPI Fulgence Thierry
YÉO Mitanhantcha
OULAI Fabrice
FADIKA Massandjè Kano
OUATTARA Issouf

Commissaires aux comptes

YAO Élisabeth
Histoire contemporaine
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BROU N'Goran Alphonse
Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorière de la rédaction

KRÉ Henriette
Histoire médiévale de l'Europe occidentale
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorier adjoint de la rédaction

YAO Koffi Léon
Histoire contemporaine
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Web Master
KOUAKOU Kouadio Sanguen
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ADDO Mahamane Addo
Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ARCHER Maurice
Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu
Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa
Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BAMBA Assouman
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BINATE Issouf
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane
Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

BROU Émile Koffi
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITÉ Moussa
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DAKITE Samba
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van
Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

ÉKANZA Simon Pierre
Professeur Titulaire, Doyen honoraire

GADO Alpha Boureima
Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATÉ Doulaye
Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

KONE Issiaka
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon
Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

LATTE Egue Jean-Michel
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

MORITIÉ Camara
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire
Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

SEYNI Moumouni
Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

SORO Donissongui
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

TROH Deho Roger
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

ADDO Mahamane Addo
Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu
Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa
Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BINATE Issouf
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane
Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

BROU Émile Koffi
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda Pondalla
Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DÉDÉ Jean-Charles
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITE Moussa
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van
Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

IBRAH Maman Moutari
Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATE Mahamoudou
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONÉ Yacouba
Maître-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon
Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU N´Dri Laurent
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane
Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

NAMOI Célestine
Maître-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

NOGBOU M´Domou Éric
Maître de Conférences, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire
Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

POLITIQUE ÉDITORIALE

Les cahiers du LARSOC est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue,

Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (…), d'accroitre le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (…) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

> Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

> « le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.
Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.
Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la traïson et mort de Richart Deux roy Dengleterre,* éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.
Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II,* vol. I, Londres, Longman.
Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H,* Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.
Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.
Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge,* Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.
Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV^{e} et XVI^{e} siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.), titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.
Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, … : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.
Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/ année de la consultation par l'usager).
Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html (17/6/2023).

N.B :

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de …
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Département d'histoire, Université Alassane Ouattara

SOMMAIRE

Cédric-Aurel MANZENZA: Le culte funéraire égyptien dans les réalités de la vie après la mort physique (2778-2263av. J.-C) » ……..……...….. 14-29

Djézié Guénolé Charlot BENE BI : **Les pratiques de salubrité dans les villes commerciales du Soudan occidental médiéval durant les échanges transsahariens (VIII^e -XVI^e siècle) ……. 30-40**

Konan Parfait N'GUESSAN : **Le travail des femmes dans la ville de Paris au XIII^e siècle : entre volonté normative des pouvoirs publics et considérations genrées ……..... 41-59**

Amon Guy Serge ATCHIE: **Les femmes des sociétés littorales ouest-africaines dans le commerce transatlantique de 1445 à 1530 …….……. 60-75**

Ama Pélagie ABISSA, Pédiomatéhi Ali COULIBALY : **La place des minorités chrétiennes dans le sultanat ayyubide (1171-1250) …….…… 76-90**

Mahamadi KOALA : **Les Waala en pays nuni : origines, trajectoire migratoire et contribution à l'implantation musulmane (XVIII^e – XX^e siècle) ……..……...91-104**

Yves Victor NGONO : **Clio ou Sechat : à la recherche de la première muse de l'histoire dans l'Antiquité ……...……..……. 105-117**

Somolo Alain OKOUMAN : **Esclavage et traite des esclaves dans l'empire du Ghana des origines au XIII^e siècle …….……. 118-135**

Kouamé Kossonou Frédéric SECRE **: La mission diplomatique britannique au Brong Djaïman en 1889 à travers le témoignage de Richard Freeman …….. 136-155**

Mlan Kouakou Pierre ANZIAN : **Rites funéraires Agni Moronou et foi chrétienne : interactions, tensions et processus d'inculturation …… 156-179**

Anin Patricia-Claire N'CHO : **Au-delà du tyran impie : une relecture de l'identité et de la légitimité de Sonni Ali dans l'empire Songha …… 180-194**

Sabougnouman KONÉ : **ECG et ivoirisation : modernisation publique de la commercialisation des produits vivriers en Côte d'Ivoire (1970-1980) …… 195-213**

Yao Dieudonné KOUASSI, Christian Michel LATH, Koffi Elysée KOUAKOU : **Impact physico-environnementaux de l'extraction minière illégale dans la sous-préfecture de Grégbeu (centre ouest ivoirien) ……..……..…… 214-228**

Jean Baptiste KOFFI : **L'immigration africaine : entre normativité vitale et constructivisme socio-biologique ……...……. 229-243**

Aissata Kane-LO : **Former aux métiers du patrimoine immatériel en contexte postcolonial : enjeux pédagogiques et responsabilités professionnelles .....…… 244-263**

Méfégbé MÉITÉ : **L'écranisation globale et la désintégration de la société ……..… 264-276**

Katcha HILI : **Analyse des causes et des conséquences de l'émigration sur l'Afrique …….....……. 277-289**

Amani KOFFI : **La morale dans l'Égypte ancienne : une analyse des maximes de Ptah-Hotep et d'Ani …….…….. 290-307**

Gnirgnamsoubi TOUMOUDAGOU : **Profils et mobiles migratoires des descendants de la diaspora béninoise de Côte d'Ivoire au Bénin : entre stratégies d'adaptations et représentations sociales ……..…… 308-326**

Pougdwendé Léandre GUIGMA, Mahounami Solange KPOGBEMABOU : **Repenser la formation et la pratique de l'architecture et de l'urbanisme en Afrique noire francophone, à partir des langues, des cosmogonies et ontologies africaines …….……. 327-339**

Nohan SIDIBE : **De la difficile maîtrise des effectifs aux précaires conditions de vie et de travail des travailleurs africains en Côte d'Ivoire (1893-1920) ……..…… 340-363**

Baraou HALADOU SALE :**Médecine traditionnelle nigérienne, praticiens, pathologies et diagnostic pendant la période coloniale (1900 à 1960) …….……..….. 364-380**

Ibrahima SAWADOGO, Oumar LINGANI : **Évaluation de la compétence des enseignants de français à l'analyse de la situation éducative …….……. 381-393**

Pascal Iheanacho OHANMA : **Pratiques et représentations du français chez les commerçants transfrontaliers du sud-ouest du Nigéria : étude de cas dans les marchés de Seme et d'Idiroko ……. 394-409**

Yacouba FOFANA, Tiéba YÉO, Pori DIABATÉ : **La région de la Bagoué dans le grand commerce ouest-africain (XIX^{e}-XX^{e} siècles) …….. 410-425**

Grâce Fetana Zroh DEMAIN épse Diby : **Le pagne traditionnel Dan : Origine et valeur socioculturelle ……... 426-440**

Ousmanou BASSIROU : **Automatisation des tâches administratives et gestion des lycées de l'arrondissement de Garoua II, Nord-Cameroun ……. 441-451**

Nonhoua Thomas SEKONGO, Attchoumounan Paulin OUATTARA: **L'humanisme médical à l'épreuve de l'Intelligence Artificielle (IA) ……..……. 452-468**

Sasso Sidonie Calice YAPI, Bienvenue TONOUMI : **Perception de la contraception chez les adolescentes ……..…….. 469-482**

Iwikotan Arnaud TCHEDE, Nestor LABIYI, Jules DETONDE : **Traditions orales et approche archéologique de l'histoire des Oman Ola d'Ogomou (Moyen-Bénin) ……..... 483-494**

Dago Thomas DADIE : **Outillage et techniques culturales en Grèce classique ……..… 495-510**

Noaga BIRBA, Sévérin BADO, Sombéwendin Hubert OUEDRAOGO : **Forge traditionnelle chez les Lyela de Reo (Burkina Faso) : typologie et fonctions des forgerons …….. 511-527**

Victor NIKIÉMA, Ténihan TRAORÉ: **Le patrimoine culturel matériel et les menaces dans la chefferie traditionnelle de Zorgho ……..……...…… 528-543**

Koffi Noé KONAN, Dja André Ouréga Junior GOKRA : **Communication et RSE dans la gestion de la santé et sécurité au travail dans les entreprises agroindustrielles en Côte d'Ivoire ……..…… 544-557**

Sidy NDOUR **: L'archéologie du paysage : un essai théorique et méthodologique ……. 558-583**

Emmanuel BAYALA, Inoussa SALOGO : **Caractéristiques rythmiques et mélodiques des musiques des lyèla de la Province du Sanguié (Région de Nando du Burkina Faso) ……. 584-600**

Mitanhantcha YEO: **L'usage de la céramique dans la médecine traditionnelle à Gbêkêkro (Centre ivoirien) …….. 601-613**

Sinaly TRAORÉ : **Entrepreneuriat informel et inclusion économique en Côte d'Ivoire …….……..... 614-628**

Issifou TARNAGDA : **Les nasales en *bisa barka* (Première partie) ……..…… 629-641**

Koffi Saint-Marc AHOUSSOU, Koffi Stanislas KOUAKOU, Kouadio Joseph KRA **: L'industrie hôtelière au service de l'attractivité territoriale de la ville de Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire) …….. 642-652**

Nanbidou DANDONOUGBO, Edoh Emmanuel BODJRO : **Le sanctuaire Hebiesso, *Sovi* : un cadre de formation artisanale en pays Ouatchi (XVIII^{e}-XX^{e} siècle) ……. 653-671**

Winso Banfo Claude SOMÉ : **Le Syndicat des chefs traditionnels de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) : un cadre de défense des intérêts de la chefferie (1946-1960) …… 672-690**

Aboubekr THIAM, Alassane DIOP : **L'image comme langage pédagogique dans les jeux sérieux en contexte africain : enjeux de médiation et reconfiguration des modes de transmission des savoirs ……..……...……..… 691-713**

Laouali ISSA SALIFOU, Abdou IDRISSA: **Les écoles coraniques itinérantes au Niger : une sociohistoire de la mobilité éducative islamique (1900-2024) ……..……. 714-735**

Bouais KONE : **Les réfugiés politiques guinéens en Côte d'Ivoire 1958 à 1984 …… 736-750**

Kubertezié Eric SOMDA : **Milieu de travail et santé mentale au travail chez les enseignants du primaire et du secondaire public d'Abidjan ……. 751-767**

Noaga BIRBA, Brahima OUEDRAOGO : **Étude comparative des assemblages céramiques des sites archéologiques de Niapa et de Sandogo dans la province du Kourwéogo……..768-783**

Jacquinot BAMBA BISSELE : **Discours pontifical et gouvernance morale : lecture argumentativo-lexicale d'une allocution papale au Cameroun …… 784-796**

Benjamin EYOUNGA : **La valeur contemporaine de la philosophie rousseauiste de l'éducation : une éthique sociale et environnementale …….……..…. 797-822**

Oumar OUATTARA: **L´amélioration du systeme de passation des marches publics, un moyen pour promouvoir la competitivite des pme locales …….…….……..….. 823-841**

Sidonie Youa LYADAN Epse KAMALAN: **Negotiating Tradition: Women's Sociocultural and Linguistic Transformations in Ébrié Urban Communities of Abidjan ……..……. 842-856**

Oumarou ADAMOU IDE, Sani ALOU WAWA : Reinforcing **Symbiosis Living in Nigerien Oral Poetry: A contribution of Malam Mamane Barka through *Amairam* …….……. 857-871**

Yhattey Hervé Thierry AGUIE : **Gestion des ressources forestières et exploitation minière à Yaouré de la période précoloniale au xx^e^ siècle …….. 872-887**

N'founoum Parfait Sidoine KOUAME : **La continuité de la transhumance pastorale en Côte d'Ivoire (1968-2002) : entre échec des politiques d'intégration et stratégies de résilience des Peuls pasteurs du nord ivoirien ……. 888-909**

Guilga François de Paule YAMBRESSINGA : **La problématique de l'enseignement de l'éducation civique au post-primaire et secondaire au Burkina-Faso de 1960 à 2024 ……..… 910-932**

BABAROU: **Fulani and Hausa wedding practices in the working-class neighborhoods of in Garoua (Cameroon)…….…….. 933-946**

Nadine Carole NGON : **L'héritage africain dans les noms colombiens ….…….... 947-962**

Mamadou Vieux Lamine SANÉ: **Université numérique et professionnalisation en Afrique francophone ……...…… 963-981**

Koffi Alain KOUASSI: **Patronymes et préservation de l'identité culturelle d'un peuple : état des lieux en pays koulango (XVIIIe - XXe siècle) …… 982-998**

Salomé Michelle Rose EDIMA : **La Femme bulu et la promotion de l'art culinaire patrimonial au Sud-Cameroun face à l'essor des plats internationaux (1984-2025) ……... 999-1019**

Yannick ZO'OBO : **Le foncier indigène dans la tourmente de l'exploitation forestière au Cameroun (1896-1948) ……..... 1020-1030**

L'immigration africaine : entre normativité vitale et constructivisme socio-biologique

Jean Baptiste KOFFI

Université Alassane Ouattara, Bouaké
jeanbaptistekoffi287@gmail.com

Résumé

L'humanité est inscrite au cœur du système biologique soumis sans cesse au mouvement naturel de l'évolution des espèces. Elle se meut en fonction des besoins de bien-être ou de survie. Une mutation n'obéissant pas forcément à la filiation sociale ou géographique. Ainsi, chaque organisme s'active pour son adaptation et sa construction, en vue de garantir sa pérennité. Toutefois, certains mouvements travestissent l'action normative inhérente au constructivisme socio-biologique du genre humain. La pensée collective y voit, par conséquent, des actions "d'auto-destruction" à l'aune d'importantes pertes en vies humaines relevées dans la méditerranée et côtes italiennes. Le mouvement actuel le plus remarquable dans les sociétés serait l'immigration. Celle-ci est, dès lors, revêtue de préjugés qui révèlent qu'elle est nocive pour l'humanité et la jeunesse africaine avec diverses connotations : l'immigration clandestine, l'immigration choisie, l'immigration légale. Aussi, une lutte contre ce phénomène est-elle engagée et ne semble pas donner de résultats probants. Cette étude s'efforcera de relever que l'immigration participe au développent socio-économique et culturel des Nations. Cependant, il semble nécessaire de se le ré-approprier pour une relecture des relations intersubjectives. La pensée canguilhemienne pourrait, dès lors, servir de support dans la réflexion sur ce phénomène qui continue de résister à l'effort collectif.

Mots clés : Adaptation – Biologique – constructivisme – immigration – normativité

Abstract

Humanity lies at the core of a biological system constantly subjected to the natural movement of species evolution. It evolves according to needs related to well-being or survival. Such transformations do not necessarily follow social or geographical lineage. Thus, each organism engages in processes of adaptation and self-construction in order to ensure its continuity. However, certain dynamics distort the normative action inherent in the socio-biological constructivism of the human species. Consequently, collective thinking interprets these as acts of "self-destruction," particularly in light of the significant loss of human lives recorded in the Mediterranean and along the Italian coasts. One of the most prominent movements in contemporary societies is migration. This phenomenon is often burdened with prejudices portraying it as harmful to humanity and to African youth, with various connotations such as illegal immigration, selective immigration, and legal immigration. Efforts to combat this phenomenon have been undertaken, yet they do not appear to yield convincing results. This study seeks to demonstrate that migration contributes to the socio-economic and cultural development of nations. However, it seems necessary to re-appropriate this phenomenon in order to reconsider intersubjective relations. In this perspective, Canguilhemian thought could provide a valuable framework for reflecting on this phenomenon, which continues to resist collective efforts.

Key words: Adaptation – Biological – Constructivism – Migration – Normativity

Introduction

Les vastes mouvements des populations observés au cours de ces dernières décennies, à l'intérieur et à l'extérieur des frontières nationales, s'organisent fondamentalement autour de plusieurs pôles d'attraction : les besoins socio-biologiques, socio-culturels et socio-économiques, ainsi que la quête de liberté. Cette prédisposition pousse le genre humain et spécifiquement la jeunesse africaine à affronter des dangers effroyables au péril de sa vie. D. Huisman, (2009 : 221.) retient en substance qu'« ils nient ce qui les frappe ou les entoure. Ils assurent leur autonomie, sinon, leur liberté à tout prix ». Malheureusement, beaucoup n'accompliront pas ce processus naturel, compte tenue, de la muraille idéologique et stigmatisant que construisent les nations d'accueil pour se protéger contre les immigrants. L'immigration devient, dès lors, un phénomène diversement apprécié et vu comme la ciguë[1] du temps de Socrate, qui ne cesse de hanter la quiétude de l'humanité. Pour certains l'immigration représente un véritable fléau, voire une pandémie qui décime la société africaine. Pour les autres au contraire, elle ne constitue qu'un simple courant social naturel qui participe à la construction de l'humanité. Elle ne saurait être l'objet d'un sentiment maniaque car, elle semble constituer un rempart inéluctable pour le constructivisme socio-biologique de l'individu.

Pour ce faire, le recours à la normativité socio-biologique canguilhemienne instituant de nouvelles normes de vie adhère pleinement à cette appréhension. Elle constituera ainsi le fer de lance de cette étude sur l'immigration. Toutefois, la conduite de cette réflexion nécessite, d'entrer de jeu, l'élucidation de certaines préoccupations. Ainsi, il paraît prémonitoire d'élucider et de comprendre l'aphorisme normatif du phénomène d'immigration. Aussi, ce phénomène ne constitue-t-il pas la nervure même d'un constructivisme socio-biologique pour l'individu ? Mieux, l'appropriation ré-évaluative de l'immigration dans la perspective canguilhemienne n'est-elle pas recommandable pour l'avenir de l'humanité ? Pour mieux appréhender cette étude, la méthode analyco-déductive et prospective nous servira de cadrage et d'orientation tout au long de cette analyse.

1- L'aphorisme normatif du phénomène d'immigration

L'établissement des différentes frontières naturelles et artificielles entre les nations a dès le départ, créé les conditions de vie des sociétés. Il a favorisé la diversité morphologique et culturelle marquant, dès lors, la spécificité de chaque peuple ou organisme à vivre selon ses valeurs naturelles et socio-biologiques. Si chaque corps doit disposer de lui-même pour son

auto-détermination, il doit cependant, partager ces valeurs avec les autres pour assurer sa normativité vitale. Du coup, il apparaît un développement général de l'aire occupée par les groupes d'individu d'une même espèce. Car, il ressort par analogie que les groupements des corps sociaux sont en général plus compétitifs dans l'amélioration de leur condition de vie que des individus isolés. Ainsi, il apparaît des mouvements normatifs incessants des populations moins nanties vers celles qui produisent pleinement un nouvel mode de vie. Ces mouvements s'érigent inévitablement en phénomène d'immigration arrimé de son corollaire d'interprétation, eu égard à l'ampleur des controverses que cela suscite. D'où la nécessité d'expliciter l'aphorisme normatif du phénomène d'immigration dans la sphère biologique et sociale.

1.1 Définition du concept d'immigration

L'analyse de tout phénomène nécessite une parfaite maîtrise de l'essence de ce qui le caractérise. Il faut, dès lors, le localiser à l'effet de l'analyser avec circonspection comme le recommande le protocole du diagnostic médical. G. Canguilhem (1966 : 13.) s'inscrit dans cette dynamique en ces termes : « Pour agir, il faut au moins localiser ». La localisation permet de poser le diagnostic adéquat pour toute situation qu'elle soit normale ou morbide. Ainsi, la question qui retient notre attention est le déplacement massif de certaines populations, en détresse ou non, vers d'autres horizons. Et cela prend de plus en plus de proportion. Pour donner une signification acceptable à cette situation, à savoir : le concept d'immigration, il faut tout d'abord, lever un point de voile sur l'idée de migration.

En effet, la notion de migration ne s'apparente pas forcément au phénomène d'immigration mais, elle prête malheureusement à confusion. La migration représente en biologie : le déplacement d'un organisme ou d'une cellule dans un organisme vivant. Le cas de la migration des chromosomes par exemple, en constitue une parfaite illustration. Aussi, pourrait-elle se définir dans la perspective des sciences humaines comme le déplacement des personnes d'une région à une autre. Il s'agit en effet, de la migration des populations rurales vers les espaces urbains pour une période clairement déterminée. C'est le cas de la migration des vacanciers vers les zones ensoleillées que l'on pourrait constater dans les pays occidentaux et dans le Maghreb également. À cela, faut-il noter que le mouvement contraire pourrait se produire à la fin des vacances. Le migrant ne cherche donc pas à s'établir dans la localité qui l'accueille de manière circonstancielle ou temporaire.

Quant à l'immigration, elle semble présenter un tableau différent de la migration. C'est pourquoi, ce concept mérite à biens égards, d'être explicité en vue de le soumettre à une profonde analyse. En effet, selon J. Rey-Debove et al (2015 : 1280.), le concept d'immigration

peut se définir comme : l'« entrée dans un pays de personnes non autochtones qui viennent s'y établir, généralement pour y trouver un emploi ». À l'analyse de la définition du concept d'immigration qui se résume en de simple mouvement normal des populations mérite une attention particulière. Elle constitue de prime à bord, l'audace d'un phénomène régional ou sous-régional concernant les différents pays dont les peuples frontaliers partagent la même histoire, la même langue voire la même culture. Cependant, ce qui fait débat dans ces dernières décennies dans les sociétés ne concerne pas seulement le mouvement des populations des pays limitrophes. Il s'agit bel et bien d'un phénomène qui évolue d'un continent à un autre. En clair, l'immigration s'effectue majoritairement du continent africain vers l'Europe et des pays latino-américains vers les États-Unis d'Amérique (U.S.A). Celle-ci semble devenir, du coup, un mouvement normatif inhérent à l'espèce animale en général et au genre humain en particulier.

1.2- L'immigration : un phénomène normatif

Les griefs contre le phénomène d'immigration sont récurrents. Et pourtant, ce courant social gagne en proportion, eu égard au flux massif des populations d'horizon divers qui se déplacent vers des continents supposés favorables au bien-être. D'où, l'intérêt de faire sienne la pérennité de la vie humaine. L'immigration tend ainsi vers une approche normative dont la nécessité se révèle évidente. L'expérience fait montre que, pour vivre, l'organisme aussi bien que le corps social doivent se tenir en équilibre alimentaire et thermodynamique avec le milieu. Ce phénomène socio-biologique constitue, à cet effet, un maillon essentiel du mouvement normatif dans l'activité vitale du vivant.

Aussi, la conduite de cette analyse sur l'immigration comme un phénomène normatif revient-il à lever l'équivoque sur le concept de norme présenté comme un terme relatif. Il peut s'éloigner de la forme ancienne aussi bien que la forme actuelle, s'il trouve les conditions d'existence dans lesquelles il paraîtra normatif. Le concept de norme s'approprie, à cet effet, le mode de déclinaison d'une situation pour l'analyser en vue de l'admettre dans l'organisme biologique ou social. Il pourrait ainsi transformer le cours d'un phénomène en fonction des besoins de l'organisme souche. L'expression de la norme sous-tend à la fois, la contingence d'un besoin inouï et la correction d'une forme inadaptée. La norme, c'est en effet, d'imposer une exigence à une existence supposée normale. D'où, le normal selon G. Canguilhem (1966 : 227.), « c'est à la fois l'extension et l'exhibition de la norme. Il multiplie la règle en même temps qu'il l'indique ». C'est pourquoi, il ajoute même que : « le normal n'est pas un concept statique ou pacifique, mais un concept dynamique et polémique » (*Idem*). De même, les

mutations des individus et des organismes manifestent leur dynamisme à travers les différents cycles de départs pour des destinations nouvelles.

La recherche de sites nouveaux pour la survie propulse l'inattendu ou l'incertitude en une réalité normale et admissible pour les organismes biologiques ou sociaux. La vie devient elle-même un mouvement en perpétuelle action, référence faite au ″tout coule″ héraclitéen. A Jeannière. (1977 : 114.) ne dirait pas le contraire : « Dire que l'être est en mouvement, c'est dire que le mouvement précède les êtres qu'il crée. Fond dont se tirent tous les êtres, le mouvement explique tout ; est l'unité de tout ». Le mouvement devient donc inhérent au règne animal.

Le mouvement naturel des espèces biologiques les conduit donc vers des zones propices en termes de commodités vitales. L'environnement doit être forcément favorable à la condition des exigences naturelles du départ prenant en compte la stabilité intérieure et extérieure de l'individu. Or, aujourd'hui, l'immigration est devenue un véritable phénomène mondial touchant certains États qui ne partagent aucune histoire particulière avec les migrants. Ainsi, la détermination de ceux-ci à braver vents et marées enflamme l'écurie de la quiétude occidentale dont la riposte entraine, in fine, de graves conséquences qui démontrent bien le niveau élevé de la bestialité humaine. Bien de préjugés animent sans fondement l'esprit de la société en dépit des retombés engrangées par les pays de départ comme les nations d'accueil. M. Tribalot (2017 : 13.) retient que : « malgré la tendance des États de destination et de départ à ne considérer que les points négatifs de ce mouvement de populations, nous pensons, au regard des profits, que chacun pouvait y trouver son compte. Ce phénomène qui marque l'histoire de la société de notre siècle est encore chargé de préjugés ». Au-delà de la panoplie des récriminations, l'immigration tend à garantir la stabilité sociale de l'individu, aussi bien que, celle de sa famille d'origine. Elle est à cet effet normative et inhérente à la nature des organismes biologiques et sociétaux.

Aussi, le projet humain de sortir de l'incertitude pour une destination meilleure, pousse-t-il nécessairement la curiosité des uns et des autres à scruter d'autres horizons. Même, les primates et certains vivants migrent vers d'autres cieux pour des besoins personnels, soit pour des raisons nutritives, soit pour la préservation et l'adaptation de l'espèce ; M. Tribalot, (2017 : 9) « Afin que la vie puisse trouver dans l'une de ces formes la solution au problème d'adaptation qu'elle est brutalement sommée de résoudre ». L'adaptation serait donc inhérente à la vie biologique et sociale. Elle traduit manifestement le dynamisme du constructivisme vital en tant que processus normatif. D'autres encore font le parcours saisonnier pour annoncer la venue de

la nouvelle saison. C'est bien le cas, des oiseaux migrateurs qui s'échappent des régions de sécheresse pour les zones humides favorables à leur bien-être. En tout état de cause, la prolifération de l'immigration pourrait-elle se justifier par le fait que les populations défavorisées par la nature migrent vers les zones les plus favorables en terne de conditions de vie plus adéquates par rapport à la zone de vie initiale ou antérieure. C'est certainement le cas de l'exode sous régional ou régional des originaires des régions ou pays dits enclavés. Cependant, il semble plus qu'indispensable de relever quelques causes des mouvements humains qui se transforment en phénomène d'immigration comme fléau mondial.

Les catastrophes naturelles et les guerres d'imposition d'idéologies et d'auto-indépendances nées de l'essaimage des sociétés en dit long. En effet, l'essaimage doit se comprendre selon la constance générale comme une collectivité dont se détachent certains pour émigrer et fonder de nouveaux groupes. En clair, il resurgit de plus en plus une forme de nomadisme sociétal en parfaite harmonie avec l'ordre naturel d'adaptation des corps sociaux. Ainsi, la notion d'adaptation trouve son acte de prédilection dans le processus du constructivisme naturel, préétabli en vue de favoriser la perpétuation à travers la reproduction des espèces dans un milieu donné. L'adaptation, tout comme le constructivisme social, se déroule en réalité dans une harmonie souvent parfaite avec l'élément de la société déterminée car, pour G. Canguilhem (1966 : 91.) : « un vivant est normal dans un milieu donné pour autant qu'il est la solution morphologique et fonctionnelle trouvée par la vie pour répondre à toutes les exigences du milieu ». En d'autres termes, les différentes mutations sociales deviennent pour ainsi dire, la résultante d'un phénomène naturel qui ne saurait constituer un danger pour l'humanité et du milieu extérieur en tant qu'écosystème dans la perspective bernardienne.

Au total, l'ampleur permanente des déplacements des populations a connu une ascendance vertigineuse. Elle est partie d'une simple migration des populations africaines de la même contrée pour atteindre d'autres horizons. Elle a favorisé la naissance d'un système normatif qui donne la possibilité aux organismes vivants d'assurer leur normativité biologique ou sociale. Toutes choses qui motivent les peuples africains en quête de meilleures conditions de vie. La normativité biologique ou sociale nécessite plusieurs étapes successives pour son accomplissement. La quête de la norme vitale reste dès lors ouverte ou évolutive dans le corps social. G. Canguilhem (2002 : 108.) retient même que : « dans l'existence d'une société, la norme de la sociabilité humaine n'est pas enfermée ». Elle favorise entre autres la compatibilité pour les organismes biologiques. Les corps sociaux et particulièrement le genre humain sont caractérisés par le processus d'adaptation et d'assimilation. D'où la nécessité d'extérioriser la

question de l'immigration comme mode fondamental d'adaptation et d'assimilation de l'individu dans la société nouvelle pour son intégration.

2-L'immigration : un modèle d'adaptation et d'assimilation pour le constructivisme du genre humain

L'immigration et l'ensemble des mouvements migratoires éveillent un intérêt grandissant dans un contexte social de plus en plus sensible aux approches centrées sur l'avenir de l'individu ou du genre humain. Certaines volontés politiques s'efforcent même de comprendre comment le développement humain se traduit dans le tissu social, mais aussi comment les facteurs biologiques et sociaux peuvent avoir un lien avec ce phénomène pour interagir. En articulant différents niveaux d'analyse qu'il soit biologique ou social sur le phénomène d'immigration, il ressort que ces domaines de recherche tendent ainsi à fournir une explication plus complète des mécanismes qui sous-tendent les comportements sociaux. Il s'agit, en effet, du constructivisme dont la manifestation se traduit par les concepts d'adaptation et d'assimilations qui se déploient non seulement dans la sphère biologique, mais aussi et surtout sur l'échiquier social. Le phénomène d'immigration s'identifie manifestement comme un modèle de construction rendu possible par l'adaptation et l'assimilation de l'individu dans l'accomplissement de la normativité sociale.

2.1- La valeur constructiviste et adaptative de l'immigration

L'organisme biologique ou social manifeste à la fois des principes de compatibilité ou d'incompatibilité. Il lui faut alors s'accoutumer à la donne présente en vue d'être utile pour l'accomplissement d'un nouveau contrat social. Ici, l'adaptation découle sur l'apprentissage social tiré de la collaboration avec l'autre, exclusivement relatif à la gestion de l'environnement social. Tobias (1991 : 41.) note à ce propos que : « le constructivisme peut être vu comme une expansion naturelle et logique de la théorie cognitive ». Pour être réellement utile, l'organisme (biologique ou social) doit alors se construire et s'adapter. Ainsi, le migrant cherche au cours de son périple à se construire en s'adaptant aux nouvelles conditions de vie, différentes de l'antériorité. Le mouvement dans lequel s'inscrit-il, à savoir l'immigration favorise l'adaptation, mais aussi la construction de soi.

En d'autres termes, l'adaptation est selon l'approche de G. Legrand (2001 : 6.) « un terme imprécis en biologie qui désigne originellement la propriété commune à tous les êtres vivant d'acquérir et de développer les organes et les fonctions qui leur permettent de vivre et se reproduire dans leur milieu ». L'adaptation est donc une forme de construction, voire

d'ajustement, qui permet de mettre en accord un individu ou un organisme avec un milieu déterminé. Mieux, un ajustement fonctionnel qui constitue l'appropriation de ses activités normatives dans la perspective sociale.

C'est aussi un processus qui donne la possibilité à l'individu de s'approprier des valeurs indispensables en vue de son intégration dans un nouvel ordre vital. L'adaptation correspond en effet à la mise en accord de l'organisme avec les conditions qui lui sont extérieures. L'immigré se doit ainsi de se conformer au modèle de "perfectionnement" (qu'il soit positif ou négatif) de la société d'accueil. Le constructivisme aussi bien que l'adaptation perfectionnent alors l'individu, le rendent plus apte au rôle qu'il doit jouer dans sa nouvelle vie. Ils mettent l'immigré en harmonie avec le milieu nouveau en faisant fi de sa vie antérieure car, pour L. Gourhan, (1964 : 114.) « toute l'évolution humaine concourt à placer en dehors de l'homme ce qui, dans le reste du monde animal répond à l'adaptation spécifique ». En clair, l'adaptation, tout comme le constructivisme, sont inhérents à l'évolution de l'organisme biologique et principalement le genre humain.

Parmi les différents modes qui permettent à la cellule familiale de garder son harmonie, l'immigration semble concourir à la cohésion sociale. Elle devient pour ainsi dire un maillon essentiel dans l'organisation du tissu social national et international sous forme d'hibernation. Un processus normatif qui permet à l'humanité de migrer vers des zones adéquates en vue d'échapper aux dangers permanents que lui offre la bestialité humaine. Toutes choses qui favorisent les conflits de sécession incessants à l'intérieur des États comme le souligne F. Mehenni (2009 : 16.) en ces termes :

> La mosaïque des peuples qui compose chacun d'entre eux, les prédispose à l'éclatement. Cependant, malgré la dictature, quelques-unes de ces frontières ont déjà volé en éclat. En Somalie d'abord, puis au Maroc qui a "récupéré" l'ex Sahara espagnol ; ensuite l'Érythrée s'est détachée de l'Éthiopie. En juillet 2011, le Soudan sud s'est séparé du nord.

Cette forme d'immigration se présente comme un refuge, voire un tremplin pour la protection du genre humain. Huisman (*Idem)* retient à cet effet que : « d'autres plus évolués sont obligés à l'exil : ils migrent vers les pays plus chauds qui pourraient offrir de meilleures perspectives vitales ». L'immigration apparaît clairement comme un mouvement nécessaire, voire indispensable à l'évolution des plus aptes à la vie dans la perspective darwinienne du vivant.

L'immigration, source d'adaptation comporte des aspects ethnologiques ou sociologiques au point que toutes les nations cherchent un point de dénouement afin d'y remédier. Cependant, ce phénomène est parfois hors de la cellule familiale lorsqu'il ne la touche

pas directement. Il se déroule alors, en dehors du pays d'origine et ne peut nullement impacter ses activités socio-économiques. Il peut être vers la cellule familiale, en ce sens qu'il est tributaire des mouvements qui se manifestent autour de la société, voire des États d'origine. Aussi, l'immigration peut-elle être dans la cellule familiale, en ce moment-là, elle la touche directement. L'immigré est soit un membre de la famille ou l'individu lui-même ou encore la cellule familiale est concernée en tant que famille d'accueil. Vu cette contingence sociale, il ressort, en tout état de cause, la nécessité d'assimiler le migrant en phase re-constructive. L'immigration pourrait dès lors favoriser l'assimilation de l'individu et au-delà, la société humaine en vue de l'intégrer dans une structure d'accueil moins hostile que sa vie antérieure.

2.2- Volet assimilatif et constructiviste de l'immigration

Dans la construction et re-construction de l'individu, l'immigration apparaît comme un élément catalyseur. Elle sert de levier pour l'intégration de l'individu dans une vie. Elle permet ainsi au migrant de faire siennes les valeurs de la société d'accueil en vue de favoriser l'assimilation de celui-ci. Mais, que doit-on retenir de ce vocable dans ce processus d'intellection ? En effet, l'assimilation se présente Pour C. Bolzman (Thèse en ligne) comme « un processus à travers lequel les membres d'un groupe social acquièrent progressivement les différents éléments de la culture du groupe social dominant c'est-à-dire des normes, les valeurs, les manières de penser, de sentir et d'agir ». Par ce processus, des personnes étrangères intègrent de nouvelles sociétés qui mettent en relief la pluralité culturelle. Il faut noter tout de même que cette approche de l'assimilation s'entremêle à l'idée intégration. Il convient de noter que, l'immigration, qu'elle soit clandestine ou normale, nécessite l'intégration de l'immigrant dans sa nouvelle société d'accueil en tant que membre ou un citoyen "d'emprunt". Dans cet élan, il convient cependant de proscrire toute approche péjorative du concept d'assimilation. Il ne s'agit pas du rejet spontané de la culture d'origine, mais il faut au contraire marquer un dépassement de soi en vue d'adhérer à une normativité sociale ou économique. Les États-Unis d'Amérique s'inscrivent dans cette dynamique, c'est pourquoi, ils ont très rapidement abandonné cette image péjorative pleine de préjugés. L'assimilation devient selon D. Schnapper (1999, pp.15-26), « la réintégration spontanée et libre, par les migrants de leurs traditions à l'intérieur du cadre légal et politique de la nation démocratique ». Cette forme d'assimilation favorise sans nul doute la promotion du multiculturalisme ou de l'interculturalisme.

Bien que le contenu sémantique du multiculturalisme, l'interculturalisme et même de l'intégration continue de susciter bien de débats, les politiques qui donnent un écho favorable à

la diversité culturelle et sociale semblent bénéficier d'innombrables résultats probants en matière d'intégration que celles qui comptent sur l'assimilation simpliste à l'identité culturelle dominante de l'État d'accueil. Il est à cet effet, souhaitable que les pays de destination accordent un accent particulier à la diversité ethnoculturelles qui pourrait constituer pour ces nations une véritable richesse. Le livre blanc du Conseil de l'Europe sur le dialogue interculturel (2008, Chapitre III) retient en substance que : « le nombre important d'immigrés en Europe contribue à sa diversité culturelle et son développement économique. Leur intégration économique, sociale, culturelle et politique est un facteur de cohésion sociale pour les pays de destination ». En réalité, l'immigration n'est pas seulement un phénomène normatif singulier, mais un facteur de développement humain. Elle participe, fondamentalement au constructivisme social du genre humain, en ce sens que, chaque nouvelle rencontre constitue pour l'humanité une richesse psycho-économique et culturelle.

En somme, il ressort que l'analyse des concepts de l'adaptation et de l'assimilation dans l'étude du phénomène d'immigration montre bien que le genre humain tire toujours du profit dans l'accomplissement de son être. Le constructivisme social s'identifie ainsi par l'entremise de ces deux concepts en vue de permettre à l'individu d'intégrer de nouvelles sociétés. Cette opinion pourrait alors stimuler une nouvelle approche du phénomène d'immigration dont les préjugés continuent de jeter l'opprobre sur les immigrants. Pour ce faire, une appropriation ré-évaluative des mouvements humains semble indispensable pour l'avenir de l'humanité dans le cadre de la valorisation des liens sociaux.

3- L'appropriation ré-évaluative du phénomène d'immigration

La raison humaine tend à s'adapter aux nouvelles conditionnalités qui s'offrent à elle, quelles que soient les difficultés y afférentes. Il est donc manifeste, de s'adosser à cette pensée médicale canguilhemienne (2013 : 279.) qui stipule que : « la maladie de l'homme normale c'est l'apparition d'une faille dans sa confiance biologique en lui-même ». Alors pour éviter toute faille ou surprise apparemment désagréable, les différents États concernées par la crainte de l'immigration tentent, tant bien que mal, de la freiner. Or cette aventure pourrait bien être périlleuse. Pour l'analyse actuelle, il semble nécessaire d'adjoindre une nouvelle expertise en la matière. Loin de proposer un adjuvant ineffable à la prétendue éradication de ce phénomène, il convient tout de même de noter un modèle prophylactique susceptible de stimuler sa relecture. Car, malgré ses nombreuses conséquences négatives, elle pourrait cependant, participer à l'amélioration des conditions de vie des sociétés en tant simple refuge. Selon G. Tapé (1994 : 42.), « l'immigration peut-être une condition de survie.

C’est le cas par exemple du montagnard qui détecte l’indice avalanche, le marin qui gagne un abri avant le déferlement de la tempête, l’avocat qui arrache son client à la condamnation capitale ». Poursuivant dans la même veine, J.-N. Gassita (1983 : 7.) retient au plan sanitaire que : « la situation sanitaire de l’Afrique, loin d’être satisfaisante, est très alarmante et préoccupante ». Au-delà de tous les préjugés, l’immigration n’est pas forcément un fléau qui décime la jeunesse africaine, mais un idéal de survie qui concoure au dynamisme de l’économie des pays africains.

Les différents États africaines s’inscrivent dans un processus souvent contradictoire quant à l’appréciation du phénomène migratoire anarchique ou même de l’immigration incontrôlée. Elles s’insurgent d’une part, contre sa pratique et elles acceptent d’autre part, toutes ses retombées. Cette attitude s’explique par la mise en place des cellules étatiques de réflexion pour endiguer l’immigration vue comme un fléau. Aussi, elles favorisent, par contre, des mesures d’incitation à l’investissement des immigrés dans leur pays d’origine. Une conviction apparemment absurde qui se manifeste sans grand écho afin d’éviter, autant que faire se peut, la promotion de ce phénomène.

Il revient de constater, en effet, la création même des administrations dédiées à ce phénomène telles que : des "nationaux de l’étranger" ou les "nationaux de la diaspora" ou encore des directions générales de lutte contre l’immigration. Toutes choses qui montrent bien que ce phénomène est loin de connaître la fin immédiate tant souhaitée. Il est souhaitable à cet effet que, les pays africains s’entourent d’une politique claire pour l’immigration. Il s’agit de tisser des partenariats entre les pays de départ et les États d’accueil afin de protéger les migrants dans leur voyage et aussi pour leur insertion. Il est, en réalité, paradoxale de vouloir mettre fin à l’immigration et au même moment faire l’apologie du dynamisme de l’apport financier des nationaux de l’étrangers dans l’économie des pays africains.

Des études révèlent même que les immigrants participent considérablement à la lutte contre la pauvreté dans les pays d’origine. Un apport souvent plus compétitif que celui des partenaires bilatéraux à l’aide au développement. Pour K. Newland et E. Patrick (2014 : 16.),

> Il semble également que les envois de fonds sont plus stables que les autres flux de capitaux et que les transferts de fonds des ménages ont un effet multiplicateur, ce qui jette les bases d’une réduction de la pauvreté plus pérenne, à condition que ces flux restent conséquents et durables et que les autres facteurs soient favorables au développement.

Vue cette approche de l'immigration, il est souhaitable que ce phénomène soit moins décrié au bénéfice de la jeunesse africaine. Elle semble participer de manière subtile à l'essor des économies des pays d'origine.

Le départ vers d'autres horizons représente d'une part la marque d'une satisfaction morale pour l'immigré. Il participe d'autre part à l'affirmation de la personnalité de l'individu eu égard à l'actualité peu reluisante de l'immigration, allusion faite aux décomptes macabres sans cesse diffusées par les médias. Ainsi, partir de son pays d'origine qui n'offre pas toujours de meilleures conditions de vie devient alors une source d'épanouissement incommensurable. Les jeunes africains et l'ensemble des immigrants retrouvent dès lors une stabilité psychologique en faisant fi de toutes les conditionnalités pour y arriver. Malgré quelques comportements répulsifs, l'Europe demeure un continent qui milite pour la valorisation des droits humains. Il est à relever en substance dans Le livre blanc du Conseil de l'Europe sur le dialogue interculturel que :

> Le principe d'égalité de traitement et de non-discrimination et l'idée que la diversité doit être considérée comme un atout ont des répercussions sur le sentiment individuel et collectif d'inclusion des migrants, et sont donc un point de départ pour obtenir l'intégration.

Autrement dit, les pays d'accueil offrent de meilleures conditions de vie aux immigrés, malgré quelques velléités de xénophobie et du phénomène même de la peur de l'autre que présente une frange des citoyens desdits Etats

Aussi, tenter de freiner ce phénomène normatif de la société humaine s'apparenterait-il à quelques vestiges de l'ancienne théorie des espèces morbides élaborée au XIX^{ème} siècle par Thomas Sydenham dont G. Canguilhem (2002 : 45.) en révèle la quintessence. En effet, cette théorie stipule que : « la révolution conceptuelle concernant les maladies a été la reconnaissance de ce qu'on a nommé système immunitaire, c'est-à-dire une structure totalisante des réponses aux agressions d'antigènes par production d'anticorps spécifiques ». En d'autres termes, il ressort que toutes les stratégies de lutte muries à cet effet devraient à tout moment s'adapter aux différents modes opératoires des partenaires à l'immigration en référence à la théorie sus-mentionnée. Il apparait en filigrane que la lutte contre un phénomène normal nécessite d'énormes efforts en amont et en aval. Ainsi, convient-il en effet de mener une étude sérieuse dans la sphère sociale des immigrants. Les différents ports qui servent de point de départ des candidats à l'immigration devront eux aussi faire l'objet d'une enquête minutieuse afin de dénicher toutes les pratiques inhumaines et dégradantes qui s'y déroulent.

L'humanité projette sans cesse l'amélioration, voire la perfection de l'avenir comme toute espèce biologique. Elle s'assume en tant que réalité individuelle et indépendante. L'auto-détermination générale prend en compte la protection de la progéniture. Un Etat qui se traduit naturellement pour l'être humain par la protection de la jeunesse. Loin de vivre en vase clos, la jeunesse africaine milite toutefois à l'ouverture au monde extérieur dans des conditions bien souvent anormales. Une anormalité active qui semble susciter d'innombrables ressentiments à son égard. Cette vision est sans nul doute l'apanage de toute la société humaine prise entre deux situations d'une dangerosité extrême. Il s'agit d'une part de la peur des pays d'accueil de se voir envahir par les communautés étrangères. Aussi, la conséquence de ce flux migratoire joue-t-elle dans la balance déficitaire qui ne fait que resurgir les comportements néo-xénophobes. Toute entité pourrait bien craindre l'idée de se faire spolier les acquis sociétaux. Il ressort d'autre part de la complainte des pays de départ dont la jeunesse est régulièrement décimée par la nature souvent hostile à la survie.

Dans cette perspective, il convient de noter enfin, la lutte acharnée que mènent les Organisations Non Gouvernementales (ONG) qui constitue un autre moyen de pression sur les pays d'accueil. Ainsi, les pays européens sont contraints d'être en phase avec les exigences de ces organisations car, ils doivent soigner leur image en conformité avec les normes que semblent réclamée celles-ci aux yeux du monde. L'ampleur du phénomène d'immigration a facilité la naissance de nouvelles structures telles que le Comité International de l'Immigration qui milite pour une prise en charge efficiente des migrants. En plus, il est nécessaire de ne pas perdre de vue les constructions spontanées de nouveaux sites d'accueil réservés aux migrants qui ne répondent pas toujours aux conditions climatiques pour les besoins d'adaptation de ces nouveaux venus. Le climat et les intempéries sont également nocifs et favorisent la fébrilité des uns et des autres, face à la nouvelle vie tant rêvée qui ne devient bien pire que l'enfer.

Au-delà de l'action des pressions, il apparait de constater, malheureusement, des facteurs de déshumanisation du genre humain. Ces actes sont manifestement relevés à travers les battus sous forme de "chasse à l'homme" avec parfois, des chiens dressés pour la circonstance. De tels actes riment nécessairement avec la déshumanisation. Aussi, l'utilisation des armes de guerre contre des migrants aux mains nus montre-t-elle bien la dégradation de l'image de notre humanité. Une image ternie d'abord par la grande marée humaine qui s'attroupe devant les côtes européennes en général et les côtes grecques et italiennes en particulier. Au total, l'être humain et surtout l'Africain, à travers l'image des immigrants devient comme une pathologie dangereuse pour la vie occidentale. Pour ce faire, une riposte

vigoureuse lui ait administré afin de l'éradiquer. Malheureusement, le monde entier assiste impuissamment à un désastre humain qui s'apparente à l'épuration simple de la jeunesse africaine et autres immigrants qui empruntent les voies pour débarquer en occident. Toute la panoplie des décomptes macabres orchestrée par les calamités naturelles ou les actions humaines démontre bien l'étouffement de ce mouvement normal. Il ressort régulièrement que plus d'un millier de personnes sont pris au piège dans l'espace libyen. C'est pourquoi, la qualification du territoire libyen de piège infernal ne souffre d'aucun doute.

Conclusion

La question de l'immigration est inhérente au genre humain. Elle s'inscrit, à cet effet, dans la sphère des mouvements normatifs des êtres vivants. Elle participe non seulement à la valorisation des relations intersubjectives, mais aussi et surtout, assure le constructivisme social de l'immigré. Elle favorise, en effet, l'ouverture au monde des États dont la quintessence principale est, sans nul doute, la valorisation du multiculturalisme. Malgré cette vision qui pourrait même proclamer ″l'innéité″ de l'immigration, comme un phénomène naturel et normatif dans l'activité quotidienne du vivant, elle est malheureusement bien chargée de préjugés stigmatisant. Les candidats à l'immigration subissent ainsi des traitements inhumains et dégradants dans la plupart des pays de transit ou d'accueil. Certains sont même vendus comme esclaves (notamment en Lybie) afin de donner des prestations pour des activités non rémunérées. Aussi, des centaines de milliers de pertes en vies humaines sont enregistrées dans la méditerranée au cours de cette dernière décennie.

Or, en dehors de tous les préjugés subséquents, l'immigration a cependant un apport indéniable dans l'économie des Etas du sud. Bien que dénier par bon nombres d'intellectuels et politiques, l'immigration demeure un phénomène inhérent au processus d'humanisation du corps biologique. Elle engendre toutefois des conséquences négatives réelles au regard des victimes sans cesse récurrentes. Toutes choses qui stimulent maints efforts pour y mettre fin. Malheureusement, force est de reconnaître que son dynamisme échappe à toutes les tentatives pour son éradication. C'est pourquoi, loin de lui infliger une fin définitive, il est plutôt souhaitable de l'intégrer pleinement dans les relations inter-Etats, particulièrement dans les relations Nord-Sud et même Sud-Sud. Car, elle représente même un maillon essentiel dans le cycle d'adaptation et d'intégration du genre humain. L'immigration devient, in fine, un moteur d'activation de la normativité vitale donnant lieu au constructivisme socio-biologique et économique du modèle humain en général et de la jeunesse africaine en particulier. En somme, l'immigration met à nu la face cachée de l'humanité face à l'Autre (allusion faite à l'étranger

ou l'Autre dans la perspective levinasienne) dans les sociétés modernes et modèles. Elle permet enfin de suivre l'évolution des sociétés, mais aussi et surtout l'être humain dans sa vie normative comme simple perspective inachevée.

Références bibliographiques

1. Bibliographie

ABEL Jeannière, 1977, *Héraclite*, Paris, Aubier.

CANGUILHEM Georges, 1966, Le normal et le pathologique, Paris, PUF.

CANGUILHEM Georges, 2002, « *Le problème de régulation dans l'organisme et dans la société* », *Écrits sur la médecine*, Paris, Seuil.

GERARD Legrand, 2001, *Vocabulaire de philosophie*, Paris, Bordas.

Leroi, 1964, *Le geste et la parole : Technique et langage*, Paris, PUF.

HUISMAN Denis, 2009, *Dictionnaire des philosophes*, Paris, PUF.

MEHENNI Ferhat, 2009, *Le siècle identitaire : la vie des États post-coloniaux*, Michelon Éditions.

Newland K. et Patrick E., 2004, « *Au-delà des transferts : le rôle de la diaspora dans la réduction de la pauvreté dans les pays d'origine* », in Institut des Politiques de Migration, Washington D.C, USA.

SCHNAPPER Dominique, 1999 « *Traditions nationales et connaissances nationales* » in *Revue française de la sociologie des sociétés* 3I, 2, Paris, Sociologie des sociétés.

TAPE Gozé, 1994, *L'intelligence en Afrique*, Paris, L'Harmattan.

GASSITA Jean-Noël, 1983, Préface de TRAORE Dominique, *Médecine et magie africaines*, Paris, Présence africaine.

TRIBALOT Michèle, 2017, *Les conséquences de l'immigration*, Paris, Commentaires S.A.

2. Webographie

BOLZMAN Claudio, 1992, « *Exil, dynamique socioculturelle et participation* sociale », Thèse de doctorat, Université de Genève, http://planchette.ch/dossiers/html_pdf

ROBERT Paris, 2017, « *La lutte pour la vie dans l'évolution darwinienne des espèces* », http://www.matierevolution.fr/spip?article.4655

SCHNAPPER Dominique, 2014, « Les *conséquences de l'immigration sur la société française* », http://www.ladocumentationfrançaise.fr

Livre blanc du Conseil de l'Europe sur le dialogue interculturel5, 2008, « *Vivre ensemble dans l'égale dignité* », Conseil de l'Europe, http://www.coe.int/…/migration/…/MMG8%20thematic%20report_chapter_III…

ONG, 2023, « *La migration, ses causes, ses conséquences et ses remèdes* », http://www.refugiesmigrants.un.org.